

JE, MANON FORTIN, RECONNAÎT AVOIR LIVRÉ CETTE LETTRE
ET AUTRES DOCUMENTS EN COMPAGNIE DE M.F. VALIQUETTE
CE 20 JANVIER 2003.
À 16h25 à l'adresse ci-dessous.
Manon Fortin

FRANÇOIS VALIQUETTE
AVOCAT-INGÉNIEUR

20 janvier 2003

Santé Publique
Région Lanaudière
1000 Boul. Sainte-Anne
5 ième étage D
Joliette
J6E 6J2

l'accuse réception de cette
lettre et documents joint.
ce 20 janvier 2003

Micheline Lavalée Carole Lafrenière
MICHELINE LAVALÉE CAROLE LAFRENIÈRE

À l'attention du Docteur Laurent Marcoux, directeur régional de Lanaudière

Objet : Demande d'enquête de la Santé publique et d'intervention immédiate
Ré : Lieux d'enfouissement sanitaire de Lachenaie

Cher Docteur,

La présente demande vous est faite au nom du Comité des citoyens de la Presqu'île de Repentigny, secteur Le Gardeur, qui réclame une enquête de la santé publique sur les impacts passés, actuels et futurs de l'exploitation du Lieu d'enfouissement sanitaire (LES) de Lachenaie par la compagnie BFI-UTL Inc.

Nous croyons que votre enquête doit s'activer, notamment, à partir de l'important document « PAS DE RISQUE À PRENDRE... La gestion des matières résiduelles et les risques pour la santé humaine » produit par le Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets en mars 2001 et dont une copie est annexée à la présente. De plus, des citoyens de notre communauté se plaignent de problèmes (migraine, problème respiratoire, etc.) généralement existants à proximité de ces sites d'enfouissement comme nous en informe ce document.

De plus, vous n'êtes pas sans savoir que notre situation géographique, à l'est de Montréal, sous les vents dominants, nous positionnent désavantageusement, voire dangereusement, par rapport aux divers contaminants en provenance des raffineries, de l'usine de traitement des eaux usées de Montréal, de l'échangeur 40-640 (circulation automobile ralentie), du LES de BFI dans sa dimension actuel, des Arsenaux, des usines de Varennes, etc.

Notre préoccupation est d'autant plus grande que nous lisions le 24 décembre dernier dans le journal « La Presse » un article intitulé : « Le taux des maladies respiratoires inquiète à Pointe-aux-Trembles ». Cet article fait notamment état que « Les enfants âgés de 0 à 4 ans qui habitent Pointe-aux-Trembles courent 50% plus de risques de contracter une maladie respiratoire que ceux qui habitent ailleurs à Montréal ». Qu'en est-il de notre région qui est encore plus exposée à de multiples contaminants?

Notre analyse préliminaire des documents récemment soumis par le promoteur BFI nous permet de constater que les opérations de BFI laissent échapper divers contaminants dont des biogaz qui jumelés aux nombreux autres polluants environnants (par ex. niveau particulièrement élevé d'ozone de notre région), nous permettent d'insister sur l'urgence de votre intervention.

Nous comprenons également que vous avez une certaine connaissance des pratiques de BFI puisque, jusqu'à la réunion du mercredi 14 janvier 1998, la santé publique siégeait sur le Comité de vigilance de cette entreprise.

Enfin, nous sommes également très inquiets de la localisation du nouveau Centre Ambulatoire de Lachenaie qui est, comme nous, exposé aux diverses sources de contaminants mentionnées ci-dessus, et particulièrement ceux du LES de BFI. De plus, notre propre enquête, nous a permis d'apprendre que le nouvel hôpital (à moins

111
Projet d'agrandissement du lieu
d'enfouissement de Lachenaie (secteur
nord) par Usine de triage Lachenaie liée
Lachenaie
6212-03-006

de 2 kilomètres du LES) sera exposé, en plus des biogaz, aux fientes de goélands et aux bruits incessants des machineries. Nous croyons malheureusement que cet hôpital sera, à court et moyen terme, déserté par son personnel soignant et ses malades compte tenu de son exposition aux contaminants et, particulièrement, si le site de BFI poursuit ses opérations de la façon actuelle et si son agrandissement lui est accordé. Pour votre bénéfice, nous avons annexé deux (2) cartes intéressantes préparées par BFI soit Carte 1 « Milieu naturel et humain » et Carte 2 « Impacts et mesure d'atténuation ». Nous comprenons cependant que votre expérience et votre enquête devraient vous permettre d'intervenir au BAPE relativement, notamment, aux diverses qualifications retenues par le promoteur BFI quant aux « impacts résiduels » réels qu'il a tendance à minimiser. Il est d'ailleurs de notre intention de requérir, par l'entremise du Bape, si nécessaire, votre intervention à l'égard de certaines de nos préoccupations.

Vous n'êtes probablement pas sans savoir que les audiences publiques du BAPE sur le projet d'agrandissement de BFI commencent dès aujourd'hui, 20 janvier pour une période maximale de 4 mois.

Nous croyons que la Santé publique doit intervenir fermement dans l'intérêt de notre communauté. Quant à la nature de l'intervention, nous croyons que tous les organismes gouvernementaux, en position d'intervenir et soucieux de prévenir des dommages irréparables à la santé des citoyens, devraient demander d'urgence l'accroissement immédiat des contrôles sur les opérations de BFI compte tenu des risques sur la santé et demander, sans délai, la déviation des camions vers d'autres lieux en attendant les résultats, notamment, de l'enquête de la Santé publique que nous vous réclamons. Vous comprenez que nous croyons que ce site devrait être rapidement fermé compte tenu de sa trop grande proximité des populations et du nouvel Hôpital.

Enfin, nous croyons que nos dirigeants doivent avoir le **courage** d'intervenir dans l'intérêt premier de la santé et du bien-être des populations afin que « nous grandissions réellement en santé ».

Nous vous prions de recevoir, cher Docteur, l'expression de nos sentiments distingués.



François Valiquette
Avocat et Président du Comité des citoyens de la Presqu'île

Pj.

- cc.
- Monsieur François Legault, Ministre de la santé
 - Monsieur Serge Ménard, Ministre de la Sécurité Publique
 - Monsieur André Boisclair, Ministre des affaires municipales
 - Commissaires du Bape (Site LES Lachenaie)
 - Madame Chantal Deschamps, Mairesse de Repentigny
 - Monsieur Jean-Claude Berlinguet, Directeur -général de RRSSSL
 - Monsieur Yvon Fortier, Directeur- général CLSC Meilleur
 - Madame Madeleine Léger, Présidente du CA du Centre Ambulatoire Lachenaie
 - Docteur Pierre-Jean Maziade, Responsable de la prévention, Centre Hospitalier Le Gardeur